

**MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION
THÉORIQUE ET PRATIQUE DES CATÉGORIES A1 ET A2 DU PERMIS DE CONDUIRE**

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE.

L'AUTO-ÉCOLE PROPOSE DES TESTS D'ÉVALUATION EN LIGNE SUR LE SITE PREPACODE MOTO – sans enseignant.

Dès votre inscription un login et un code d'accès vous sont remis. Vous pouvez étudier le Code Moto chez vous sur n'importe quel support multimédia (smartphone, tablette, ordinateur).

Les horaires sont libres.

Les cours en ligne se déroulent sur le site PREPACODE qui propose :

- Des Séries de 40 questions et/ou vidéo conformément à l'examen du code moto portant sur 9 thèmes :
 1. Le conducteur ;
 2. Les dispositions légales en matière de circulation routière ;
 3. La route ;
 4. Les autres usagers de la route ;
 5. La réglementation générale ;
 6. Les éléments mécaniques liés à la sécurité ;
 7. Les équipements de protection et autres éléments de sécurité des véhicules ;
 8. Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement ;
 9. Les premiers secours.
- Des Séries de tests d'évaluation conformes à la banque de questions officielles
- Des situations de conduite 100% réelles.
- Des Examens Blancs

ORGANISATION DE LA FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent de l'auto-école.

La piste se trouve Chemin de Wissous à FRESNES 94260.

Quatre compétences générales sont travaillées :

1. Maîtriser le maniement de la moto à vitesse réduite et à vitesse plus élevée hors circulation
2. Appréhender la route et circuler dans les conditions normales.
3. Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.
4. Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique

Les compétences générales sont découpées en sous-compétences qui sont travaillées dans différents domaines didactiques : Procédure à suivre, les risques liés à la situation et au comportement du conducteur, les influences de l'entourage et les pressions sociétales. Ces informations sont indiquées dans votre livret d'apprentissage dématérialisé, qui vous est remis dès la signature du contrat.

Pour atteindre les compétences, les cours se déroulent d'abord sur piste fermée puis en agglomération peu fréquentée puis dense, hors agglomération, sur routes sinuées puis voies rapides et sur autoroute, par temps de pluie et la nuit en fonction des dates et des heures de Rendez-vous.

Des bilans de compétences seront menées au cours de la formation sous forme d'examens blancs (examen blanc hors circulation / examen blanc circulation), avant une proposition de date d'examen.

Les cours pratiques sont collectifs et peuvent être dispensés par deux enseignants.

3.1

HORAIRES DES COURS PRATIQUES

- Le mardi de 9H30 à 19H30
- Le mercredi et le jeudi de 7H30 à 16H30
- Le vendredi de 6H à 16H
- Le samedi de 6H à 12H

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-moto-ecole-paris-15>

Rubrique : « documents utiles ».

MODALITÉS ET ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE DE LA CATÉGORIE AM DU PERMIS DE CONDUIRE

La formation AM d'une durée de 8H est dispensée sur au moins 2 jours et se déroule en 5 phases :

1. Échanges sur les représentations individuelles autour de la conduite (30 minutes)
2. Conduite hors circulation (1 heure minimum de formation)
3. Code de la route
4. Conduite sur les voies ouvertes à la circulation publique (3 heures minimum de formation)
5. Sensibilisation aux risques (1 heure)

Si vous êtes mineur, au moins l'un de vos parents ou votre représentant légal doit être présent

ORGANISATION DE LA FORMATION THÉORIQUE ET PRATIQUE

FORMATION THÉORIQUE

Les apports théoriques sur le code de la route se font en parallèles des cours pratiques.

Ces cours portent sur :

- La signalisation verticale et horizontale
- Les règles de circulation
- Le positionnement du véhicule sur la chaussée en ligne droite, virage et changement de direction
- Le franchissement d'intersections et régime de priorité

La sensibilisation aux risques est organisée sur Rendez-vous.

Cette séquence peut porter sur :

- Les risques spécifiques à la conduite d'un cyclomoteur, les accidents les plus caractéristiques de ces véhicules
- Les conséquences d'un défaut d'entretien du véhicule sur la sécurité et l'environnement
- Les risques dus au débridage
- Les produits psychoactifs et la conduite
- La vitesse et ses conséquences
- La prise en compte des autres usagers vulnérables
- L'influence et la pression des pairs sur le comportement du futur conducteur

FORMATION PRATIQUE

Les cours pratiques démarrent de l'auto-école.

La piste se trouve Chemin de Wissous à FRESNES 94260.



AUTO-MOTO ÉCOLE

4, rue Dombasle 75015 PARIS - 01.45.32.85.24
contact@paris15auto-moto.com - www.paris15auto-moto.com

Siret : 78015215300018 – TVA : FR 22780152153

Agrément : E 02 075 1669 0 – Code APE : 8553Z

N° d'Activité Professionnelle : 11 75 68498 75

3.1

Ces cours pratiques commencent sur une aire fermée à la circulation et dès que vous maîtrisez le maniement du cyclomoteur des cours de circulation en agglomération et hors agglomération sont organisés.

Les cours pratiques sont collectifs et organisés :

- Le mercredi de 12H30 à 16H30

CES INFORMATIONS SONT CONSULTABLES ET TÉLÉCHARGEABLES SUR LE SITE :

<https://www.vroomvroom.fr/auto-ecoles/paris/paris/auto-moto-ecole-paris-15>

Rubrique : « documents utiles ».